

## Synthèse du rapport de recherche

### Les jeunes « invisibles » : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe

Claire Bernot-Caboche

([claire.caboche@gmail.com](mailto:claire.caboche@gmail.com))

Recherche financée par l'IRES  
pour le Centre Henri Aigueperse de l'UNSA Education

#### Les jeunes « invisibles » - genèse et plan

##### La genèse de la recherche :

En préambule, nous proposons un témoignage très récent mettant en lumière notre objet de recherche, à savoir, « Les jeunes « invisibles », de l'émergence d'un problème à l'élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes ». A la question, pour toi, qu'est-ce que l'invisibilité ? Un jeune homme de 28 ans a répondu : « *Un jeune invisible à la société, c'est moi, il y a deux ans encore j'étais en école d'ingénieur privée, avec de belles réussites, je n'ai pas trouvé l'entreprise qui acceptait de me prendre en stage de fin de formation, l'école a pris l'argent de mes parents mais ne m'a pas aidé, je n'ai donc pas obtenu mon diplôme, cinq ans de perdus, je suis maintenant le seul de ma promotion sur le bord du chemin, mes amis sont partis, mon amie m'a quitté, je ne suis plus rien, ma vie est derrière moi, si mes parents ne m'avaient pas recueilli et accompagné, je ne serai plus là...* » F. est très abimé par son invisibilité subie, il ne se voit aucune perspective d'avenir.

Ce témoignage poignant nous permet de rentrer dans le vif du sujet. Faisant suite à nos travaux de master 2 « De l'orientation à la mise à l'emploi des jeunes, comment éviter les ruptures sociales », nous avons entrepris une recherche que nous voulions en prise avec la réalité sociale et en relation avec nos engagements. En effet, notre sujet de recherche s'est imposé parce que nous avons besoin de prendre du recul en passant par la science, pour modéliser notre action sur le terrain et notre pensée syndicale et politique, et pouvoir être force de proposition en répondant aux questions : Quelle société léguons-nous aux jeunes d'aujourd'hui, adultes de demain ? Y ont-ils tous une place et quelle place ? Ce qui rejoint la question, doit-on appeler les jeunes en voie de déshérence, des décrocheurs, ou des décrochés du système de formation ou de l'emploi ? Sont-ils les acteurs ou sont-ils les victimes d'un système et d'une société inadaptée à sa jeunesse ? Dans une société de l'abondance, où la robotique et l'automatisation des tâches déshumanise les entreprises, nous pourrions ajouter la question de l'emploi, est-il encore un élément structurant face au chômage massif, alors que c'est aujourd'hui une des seules possibilités d'accéder à l'autonomie financière et à un logement autonome ?

## Le plan de la recherche :

- Introduction : Un contexte politique et social
1. Des jeunes « invisibles » : Des jeunes sans droit
  2. Les jeunes « invisibles » en chiffres : Un héritage
  3. Des empilements de dispositifs : Quelle cohérence ?
  4. Penser l'urgence : Construire le futur
- Conclusion : L'impératif d'expliquer et d'agir

Nous avons conçu un plan en quatre parties distinctes, considérant tous les éléments nécessaires à la compréhension de notre sujet, ceci afin d'obtenir une vision, à la fois fine et globale, des difficultés d'insertion des jeunes et de la palette d'outils à leur disposition. Nous avons ajusté notre méthodologie de recherche à chacune des quatre parties pour faire face à la complexité du phénomène, puisque nous utilisons notamment des entretiens, des analyses d'enquêtes et de rapports, des statistiques et des recueils de données critérisés et modélisés. Nous avons également posé des hypothèses multiples spécifiques à chacune des parties. Nous avons besoin de cerner le public des « invisibles » pour les compter, et d'inventorier l'offre avant de proposer des pistes de solutions. Cet enchaînement naturel des éléments de notre travail participe à transformer les problématiques des jeunes « invisibles » en véritable objet scientifique et politique afin de poser les bases de la construction de réponses cohérentes

## Introduction - Les jeunes « invisibles » : une urgence sociale et un défi sociétal

### Un état d'esprit en 2012

- Entreprendre une recherche d'utilité sociale, en relation avec nos engagements
- Faire de la jeunesse, une priorité en partant de leur parole

### La nécessité de comprendre, mesurer et analyser le phénomène

- Aborder la problématique de la jeunesse dans sa globalité pour sortir de la vision parcellaire et, de fait, non objective

### Deux problèmes majeurs subis par les jeunes « invisibles »

- **Stopper le « flux »** des décrocheurs de l'éducation initiale (générale, technologique ou professionnelle), demande de la prévention du décrochage et de la réussite éducative
- **Gérer le « stock »** des « invisibles » et des jeunes précaires en risque de le devenir, demande d'aller chercher les jeunes sur les territoires, de les remobiliser dans une dynamique de projet pour de la formation, de l'emploi ou encore un Service civique...

En 2011, la mesure des NEET n'étaient pas encore médiatisée en France, par contre de nombreuses études se préoccupaient des décrocheurs du système de la formation initiale sans diplôme. Nos premiers échanges avec des jeunes et leurs familles, ainsi que des acteurs de terrain, ont permis de cerner les grandes lignes de ce travail de recherche, à savoir, comprendre, mesurer et analyser le phénomène de l'invisibilité des jeunes, n'apparaissant pas dans les statistiques entre 15 et 29 ans révolus, à savoir, ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement. Poser notre problématique n'a pas été sans mal, parce que nous avons choisi un sujet complexe, relié à une véritable question de société. D'une part, l'emploi durable n'est plus un débouché facile pour les jeunes en fin d'études, et encore moins pour les non-qualifiés. En conséquence, nombre d'entre eux décrochent de la vie chaque année et alimentent ainsi la cohorte des « invisibles ». Deux problèmes se posent alors : prévenir le décrochage pour stopper le « flux » des décrocheurs, et raccrocher les décrochés pour diminuer le « stock » des « invisibles ». Mais d'autre part, ce n'est pas forcément le manque de structures adaptées aux différentes problématiques de l'insertion qui pose problème, c'est plutôt la difficulté à se repérer, à trouver les bonnes adresses et à choisir la(les) structure(s) la(les) plus efficace(s). Ce « maquis » de dispositifs est générateur d'illisibilité pour les acteurs éducatifs, économiques et sociaux mais également pour les jeunes eux-mêmes, et leurs familles, qui s'engouffrent dans ce foisonnement d'offres très diverses, s'y perdent ou « zappent » de l'une à l'autre et, finalement, renoncent à l'exercice de leurs droits.

Par ailleurs, les politiques publiques de « jeunesse » s'arrêtent à 25 ans révolus, et cela depuis quarante ans, sans prendre en compte, ni l'allongement de la vie, ni les besoins accrus en formation pour accompagner les mutations technologiques ; pourtant, aujourd'hui, nous avons vu que des statistiques internationales intégraient cette catégorie de population jusqu'à vingt-neuf ans révolus, voire 34 ans. Les dispositifs légaux en France

n'ont pas été adaptés à cette réalité, et les jeunes sont donc considérés devant la loi comme des adultes dès leur vingt-sixième anniversaire, sans pour autant pouvoir exercer leurs prérogatives d'adulte, et particulièrement concernant leur autonomie financière. Les conséquences sont dramatiques pour les plus âgés des « invisibles », nécessitant pourtant des mesures propres à leurs difficultés. Doit-on abandonner cette catégorie de jeunes, ou doit-on la prendre en considération, regarder de près les problèmes qu'ils rencontrent, et les accompagner jusqu'à leur prise d'autonomie ? C'est à partir de ces questions que nous avons engagé notre recherche.

## 1. Des jeunes « invisibles » - Des jeunes sans droit

### Des questions

- Qui sont les jeunes « invisibles » ?
- Quelles sont leurs problématiques ?

### Des hypothèses de recherche

- Les jeunes « invisibles » rencontrent des problématiques multiples

### Une méthode qualitative

- Des entretiens avec des jeunes, des parents, des acteurs
- Des analyses d'enquêtes Génération
- Des descriptions et définitions précises du phénomène

### Des résultats

Nous commençons par poser le cadre de notre objet de recherche en définissant le public des jeunes « invisibles ». Nous avons étudié leur place dans la société ainsi que leurs parcours de vie, en nous basant principalement sur plus d'une centaine d'entretiens et témoignages de jeunes en difficulté d'insertion, complétés par trois analyses secondaires d'enquêtes « Génération ». Nous avons pu ainsi vérifier l'hypothèse suivante : les jeunes rencontrent de multiples problèmes pendant cette période de latence, et cela quel que soit leur niveau de formation ; ils sont habitués à la mobilité forcée et au retour chez les parents après 25 ans ; ils ont envie de travailler de manière non contraignante. La société ne leur fait pas de cadeau, ils ne lui en feront pas. Mais plus grave, les « invisibles » se définissent comme n'étant « rien », provoquant irrémédiablement de la souffrance. Ils se mettent en « *mode protection* » pour moins souffrir, prenant plusieurs formes d'expression, l'ombre avec un repli sur soi ou la lumière avec la rue et parfois la délinquance.

Pour bien comprendre le phénomène de l'invisibilité, nous proposons **quelques définitions**. Les « invisibles » sont les jeunes âgés de 15 à 29 ans révolus sans statut – ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement. Les **NEET** sont les 15-29 ans – ni en éducation, ni en formation et ni en emploi. Et enfin, la **précarité** est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux.

**La construction de l'invisibilité** : le concept d'invisibilité a émergé depuis une dizaine d'années en France avec « La France invisible » Beaud (2006) ; depuis une vingtaine d'années en Europe, par exemple, il était question du « *Statut Zero* » en Angleterre (Instance et al., 1994) ; et depuis une trentaine d'années dans le monde, comme le montrent les « *Freeters* » au Japon (1982).

**Les entretiens avec des jeunes, des familles et des acteurs**, mettent à jour des parcours multiples, difficiles et complexes, et un renoncement à leurs droits, des solutions illisibles et inaccessibles, mais surtout des acteurs non articulés en réseau global à qui il faut répéter pour la nième fois ses difficultés d'insertion, humiliant un peu plus à chaque fois le jeune en exclusion.

**L'analyse des enquêtes « Génération »** permet de comprendre la jeunesse d'aujourd'hui. Elle nous renseigne notamment sur les difficultés d'insertion quel que soit le niveau scolaire, avec tout de même plus de difficultés pour les bas niveaux de qualification pour l'**Enquête Génération (PISA)** – Education nationale ; sur les aspirations nouvelles des jeunes, habitués à la mobilité forcée et au retour chez les parents entre 25 et 30 ans pour l'**Enquête Génération quoi ?** – médiatisée ; et enfin sur les envies de travailler de manière non contraignante, avec la capacité de zapper d'une entreprise à l'autre lorsqu'ils se sentent mal ou incompris pour l'**Enquête Génération Y** – entreprise.

Nous avons demandé à une centaine de jeunes sur un forum de l'emploi parisien, de définir **les jeunes « invisibles » selon eux**. **Si nous nous attachons à l'intime**, c'est *un jeune inutile qui n'entre pas dans un moule, transparent, pas vu par les autres, qu'on ne peut pas voir, qu'on ne considère pas, qui n'existe pas*,

*discret, marginal, dont on ne se soucie pas de l'avis, que l'on n'écoute pas, seul, à l'abandon, pas accompagné, en retrait, qu'on laisse de côté ; c'est être à l'écart, c'est survivre, comme si on n'existait pas, c'est trop de causes, c'est être sans accès aux droits ou ne plus avoir de vie. Une jeune fille ne sait pas ce qu'est un « invisible », peut-être elle ? « Je ne suis rien » « Je me mets en mode protection » avec plusieurs formes d'expression, la souffrance étant toujours prégnante. La définition du jeune « invisible » vu du côté de la société serait un jeune qui n'est pas remarqué par la société ou l'administration, qui est inutile, rejeté, pas aidé, qui manque d'informations, sorti du système scolaire sans diplôme, exclu de la société, qui a du mal à s'intégrer et subit l'indifférence totale de la société, des personnes et des acteurs, marginalisé et/ou en marge de la société ; la société ne considère pas assez les jeunes et les étudiants, les rejette, elle a une image de la jeunesse assez négative : paresseux, sans envie d'évoluer, comme des « parias ». Et si nous nous plaçons du côté de l'emploi, ils se définissent comme un jeune, invisible pour le monde du travail mais pas pour la société, sans activité ni emploi, pas intégré dans la vie active, qui s'y prend mal pour être repéré par les entreprises ; les employeurs ne les voient pas, et ils font preuve de beaucoup de contradictions : sans diplôme, pas d'insertion et trop qualifiée, vrai problème pour trouver un travail ou alors en CDD précaire ; certains jeunes ont proposé des tentatives 1) d'explication : difficulté pour trouver un emploi face au chômage massif, 2) de dénonciation : le cumul étude/emploi est voué à l'échec et est injuste, et 3) de propositions : il faut savoir se présenter, s'informer sur les possibilités, sur les entreprises, s'ouvrir à tout, et il faudrait un système APB (Belgique) d'admission pour les stages car c'est le pays du piston.*

## 2. Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage

### Des questions

- Combien sont les « invisibles » ?
- Où habitent-ils ?
- De quel milieu sont-ils issus ?

### Des hypothèses de recherche

- Ils ne sont plus issus des seules ZUS
- Ils dépassent l'âge légal de la jeunesse fixé à 25 ans révolus

### Une méthode quantitative pour répondre à un véritable défi

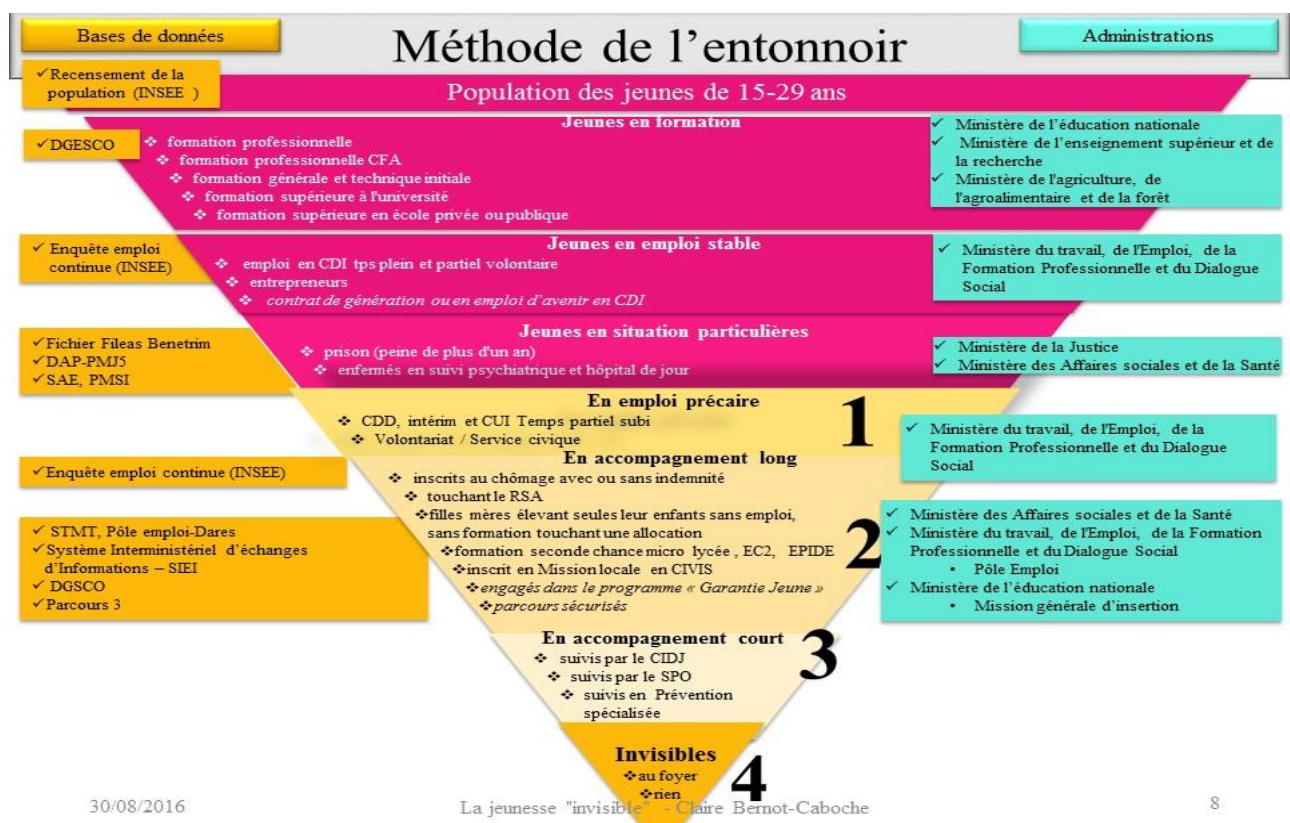
- La création de nouvelles statistiques mettant en lumière la géométrie variable de l'invisibilité, en utilisant la méthode de l'entonnoir et en partant de l'enquête emploi en continu (EEC)
  - Population totale des 15-29 ans
  - « VISIBLES » : en éducation, formation ou emploi
  - - les « Invisibles » degré 1 : en emploi précaire
  - - les « Invisibles » degré 2 : en accompagnement long
  - - les « Invisibles » degré 3 : en accompagnement court (non mesurable en l'état)
  - = les « Invisibles » degré 4 : sans aucun statut
- La réalisation d'analyses croisées pour affiner la sociologie des jeunes « invisibles »
  - Les « invisibles » face à l'accès au logement
  - Les « invisibles » face au territoire, ZUS, non-ZUS
  - Les « invisibles » face à la PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle) des parents
- Des analyses comparatives entre territoires et cinq pays de l'Europe

### Des résultats

Cette deuxième partie est dédiée à la mesure du « stock » – alimenté par le « flux » – des jeunes en déshérence, et propose des degrés d'invisibilité, à l'image de leurs problématiques, pour montrer la géométrie variable des « invisibles » répartis entre le degré 1, les jeunes en emploi précaire, le degré 2, en accompagnement long, le degré 3, en accompagnement court (indisponible en l'état), et le degré 4, sans statut, ainsi que des analyses croisées mettant à jour la sociologie de ces jeunes précarisés. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et confirment nos hypothèses, les jeunes « invisibles » sont nombreux, ne sont plus issus des seules ZUS et dépassent l'âge légal de la jeunesse fixé à 25 ans révolus. Nous avons fait le choix de produire des résultats en fourchette basse, issus des données homogènes de l'Enquête emploi en continu de l'INSEE, et avons construit la méthode de l'entonnoir pour arriver à mesurer notre objet principal, le nombre de jeunes « invisibles » âgés de 15 à 29 ans révolus, sans aucun statut reconnu, en France métropolitaine. Nous présentons les principaux résultats, à savoir **3** jeunes sur **10** sont en situation précaire, **1** jeune actif sur **5** est au chômage, **1** jeune sur **10** habite encore chez

ses parents à 30 ans, et 1 sur 20 est « invisible » sans statut, de degré 4, dont : 9 sur 10 habitent hors ZUS et 2 sur 5 sont issus d'un milieu plutôt favorisé, remettant en cause la vision que l'on pouvait avoir des jeunes exclus. Et si nous nous attachons à la valeur des résultats, ce sont plus de 460 000 jeunes sans aucun statut en fourchette basse – plus d'1 million en fourchette haute – répartis par tranche d'âge significative, ils sont plus de 60 000 15-19 ans et 130 000 20-24 ans, pour atteindre pratiquement les 270 000 25-29 ans. En conclusion, plus les jeunes vieillissent, plus ils ont de risque d'être en invisibilité totale. Quant aux jeunes « invisibles » et leur famille habitant hors ZUS et issus de milieu plutôt favorisé, ils n'ont pas les clés de compréhension de la situation, ne connaissent pas les acteurs de terrain et surtout ne bénéficient pas de la prévention spécialisée. Ils sont, de fait, disqualifiés des dispositifs jeunesse. Ce qui ne remet pas en cause les politiques de la ville travaillant essentiellement sur les jeunes des quartiers sensibles, mais nos résultats montrent qu'il faut élargir l'offre à tous les jeunes concernés par l'invisibilité, quel que soit leur âge et leur milieu social familial.

## Méthode de l'entonnoir



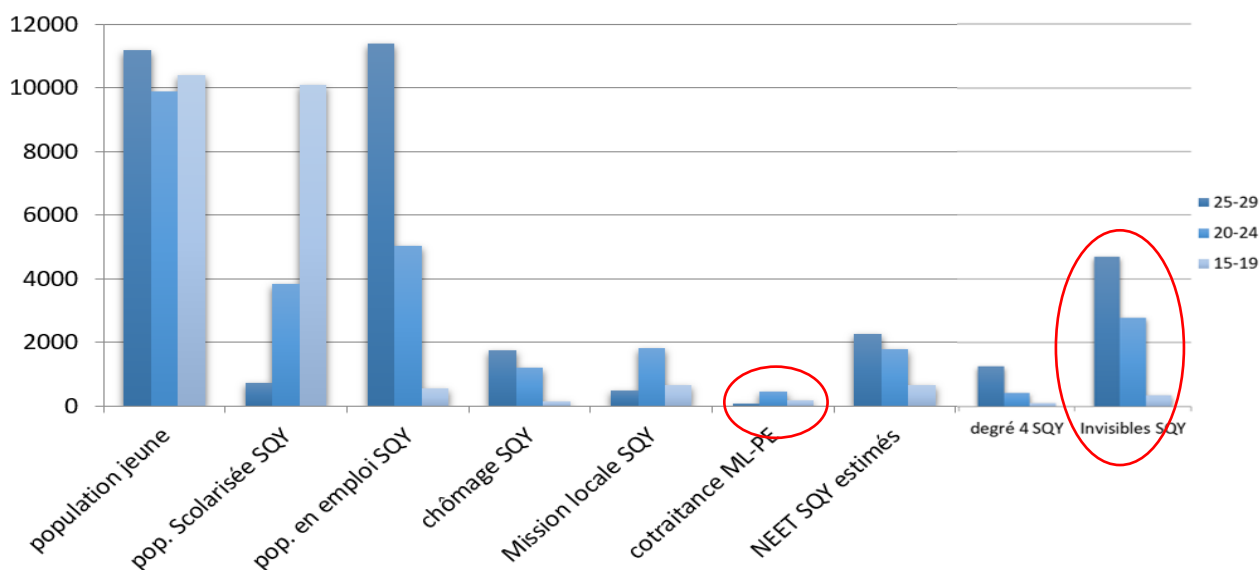
Si l'on s'attache aux chiffres et aux pourcentages, voilà comment se répartissent les degrés d'invisibilité concernant les 15-29 ans en 2012 en France métropolitaine en utilisant nos calculs issus de l'Enquête emploi continu (EEC) de l'INSEE, plus homogène que les sources diverses (BDD) :

- « Visibles » : jeunes en éducation, formation ou emploi... ; 8 184 957 jeunes, soit 73,58 %
- « Invisibles » de degré 1 : jeunes en emploi précaire ; 1 241 321 jeunes, soit 11,16 %
- « Invisibles » de degré 2 : jeunes en accompagnement long ; 1 236 819 jeunes, soit 11,12 %
- « Invisibles » de degré 3 : jeunes en accompagnement court chiffres indisponibles
- « Invisibles » de degré 4 : jeunes sans statut ; 460 272 jeunes, soit 4,14 % (fourchette basse : EEC) et 1 071 010 jeunes, soit 9 % (fourchette haute : divers BDD)
- Soit un total de jeunes en invisibilité ou en risque de l'être de 2 938 421 (fourchette basse) et 3 828 482 (fourchette haute, divers BDD)
- Des tranches d'âge : « invisibles » de degré 4 (2012), 62 444 15-19 ans, 130 754 20-24 ans et 267 074 25-29 ans

## Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en agglomération à Saint-Quentin-en-Yvelines

Les jeunes « Invisibles » de degré 4 représentent 5,70% de la population des 15-29 ans de l'agglomération, moins qu'en Ile-de-France (7,98%) mais plus qu'en France (4,14%). Et cela, malgré des infrastructures à la pointe, concernant l'enseignement supérieur et l'économie locale, qui devraient protéger les habitants de cette

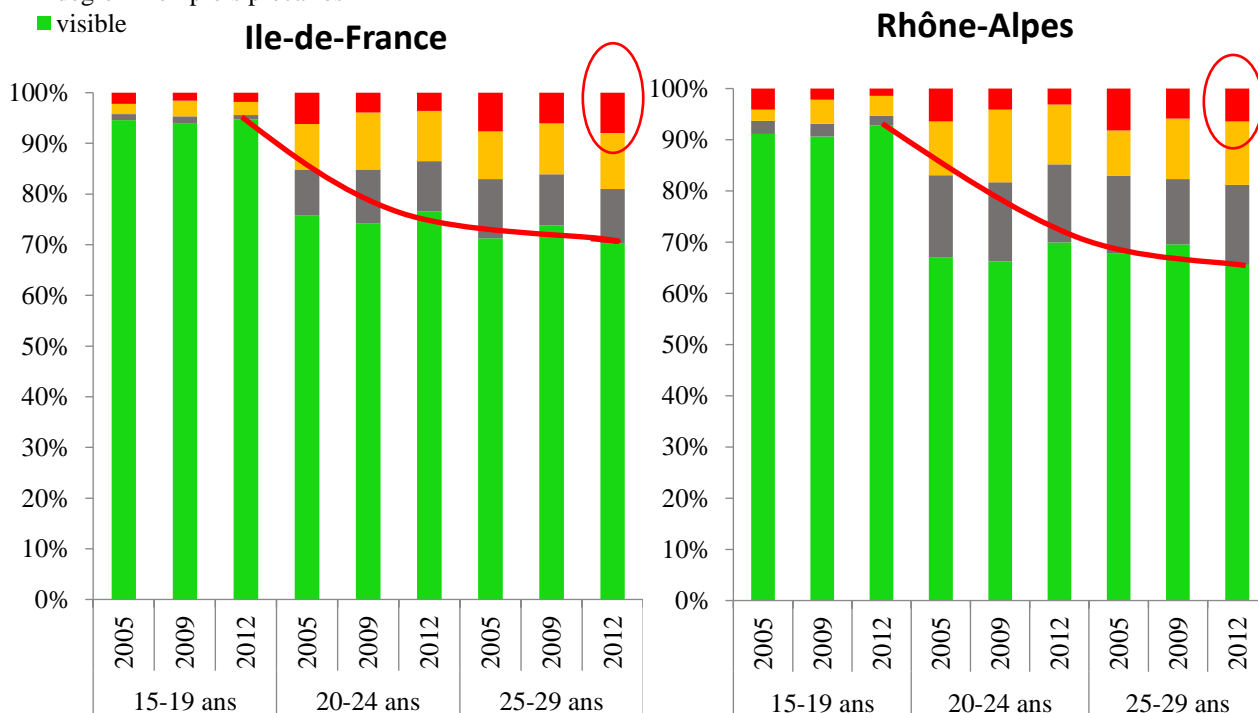
agglomération. **Un acteur de la Mission locale donne une explication, ils ne sont pas adaptés aux 25-29 ans et, d'une manière générale, l'offre n'est pas à la mesure de l'ampleur du problème de l'invisibilité,** notre schéma le montre, en conséquence, elle n'est pas en capacité d'accompagner la très grande majorité de ses « invisibles » vers une insertion réussie.



### Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en région

Ce sont **4,14%** des jeunes qui sont « Invisibles » de degré 4 en France, contre **7,98%** en IdF et **6,44%** en RA selon nos calculs sur la base de l'Enquête emploi en continu. **Les régions** sont différentes quant à leurs publics et leurs politiques publiques de jeunesse conditionnant leur offre territoriale, avec pour conséquence **une forte disparité du nombre de jeunes « invisibles »** (données issues de nos calculs). L'exemple des régions Ile-de-France et Rhône-Alpes illustre nos propos, car malgré un nombre de jeunes « invisibles », tous degrés confondus, supérieur en RA, le taux d'invisibilité de degré 4 est largement supérieur en IdF.

- degré 4 - invisibilité absolue
- degré 2 - suivis longs
- degré 1 - emplois précaires
- visible



## Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en Europe en 2012

Nous ne pouvons pas ignorer le nombre de jeunes NEET en Europe quand celui-ci atteint les **14 millions**, la France y contribue à hauteur de **1,9 million**. Le tableau suivant présente la part des NEET sur la population des 15-29 ans en Europe sur les années 2004, 2008 et 2012, suivi de celle des chômeurs NEET en 2012 (%) par tranche d'âge et année. Nous avons comparé l'UE avec cinq pays.

GEO/TIME	Personnes non occupées de 15 à 19 ans			Part des chômeurs NEET	Personnes non occupées de 20 à 24 ans			Part des chômeurs NEET	Personnes non occupées de 25 à 29 ans			Part des chômeurs NEET	Personnes non occupées de 15 à 29 ans			Part des chômeurs NEET
	2004	2008	2012	juil-12	2004	2008	2012	juil-12	2004	2008	2012	juil-12	2004	2008	2012	juil-12
Union européenne à 28	7,4	6,5	6,9	44,9	18,0	15,0	18,7	52,8	19,7	17,0	20,6	45,0	15,2	13,1	15,8	48,1
Danemark	2,9	2,5	3,8	36,8	7,5	6,2	9,5	41,4	8,6	6,5	11,6	43,8	6,4	5,0	8,2	42,1
Allemagne	3,4	3,8	3,0	42,4	16,8	12,9	10,6	41,8	18,9	15,8	13,2	38,0	12,9	11,0	9,3	40,2
France	5,1	5,2	6,3	54,1	16,1	15,3	17,9	61,9	17,8	16,7	20,2	53,1	12,9	12,4	15,0	57,2
Italie	11,6	11,4	11,9	29,1	21,2	21,6	29,5	38,7	23,7	23,8	28,9	32,0	19,5	19,3	23,9	33,9
Portugal	9,5	7,1	7,3	54,4	12,5	13,1	20,4	69,4	13,2	14,6	18,8	67,7	11,9	11,9	15,9	66,4

**Le problème majeur des NEET français est le chômage massif**, mais attention aux interprétations rapides, dues en partie aux différentes cultures inhérentes à chaque pays. Les jeunes NEET âgés de 20-24 ans d'Italie et du Portugal sont plus nombreux que les 25-29 ans, contrairement aux autres pays dont les 20-24 ans sont mieux protégés que les 25-29 ans (tableau réalisé à partir des données Eurostat). L'Allemagne est le seul pays qui voit baisser régulièrement son taux de NEET entre 2004 et 2012. Est-ce dû à son accroissement naturel de la population largement négatif, à l'opposé de celui de la France qui connaît le plus fort taux d'accroissement d'Europe ?

### 3. Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ?

#### Des questions

- Quelles sont les structures et outils à disposition des jeunes,
- Sont-ils bien dimensionnés ?
- Maillent-ils correctement le territoire ?

#### Des hypothèses de recherche

- L'agglomération est la bonne échelle pour déployer une politique publique de jeunesse
- La France possède une ingénierie sociale à la pointe contrairement à d'autres pays d'Europe

#### Une méthode qualitative et quantitative

- **Un focus sur une agglomération** : Saint-Quentin-en-Yvelines, 145 000 habitants, 7 communes
  - Un inventaire exhaustif des dispositifs et des structures travaillant avec la jeunesse sur le territoire d'une agglomération
  - Une typologie pour critériser les résultats au prisme d'un nouvel outil de diagnostic créé pour classer les éléments de notre inventaire
- **Un comparatif européen** : Allemagne, Danemark, France, Portugal, Italie et l'Europe
  - Des indicateurs au prisme de notre outil de diagnostic
  - Des entretiens pour vérifier nos résultats
  - Une politique publique de jeunesse européenne
- **Un « Agenda social de la jeunesse »** : outil de diagnostic global

#### Des résultats

Dans cette troisième partie, nous avons inventorié les dispositifs jeunesse sur les territoires, avant de réaliser un focus sur une agglomération proposant un inventaire, qui se veut exhaustif, de l'ensemble des structures travaillant avec les jeunes, dont le recueil de données a été validé par plusieurs jeunes et 5/7 services jeunesse des villes étudiées ; suivi par une étude statistique comparée à l'échelle européenne, tous deux au prisme de notre « Agenda social de la jeunesse » créé spécialement pour critériser l'ensemble du corpus recueilli, et

pouvant servir de base à l'élaboration d'un diagnostic global de territoire. Ces travaux d'inventaire et de comparatif nous ont permis de vérifier que la France avait une ingénierie sociale à la pointe, malgré des résultats non satisfaisant au niveau des NEET et des « invisibles ». Ils dévoilent également un maquis d'offre comportant des défauts de coordination et de maillage des territoires, apportant de l'illisibilité pour les jeunes, leurs familles et les acteurs, ainsi qu'une perte d'énergie et de moyens.

Des expériences de terrain, devenues des outils, composent le puzzle des politiques publiques de jeunesse pour arrêter le « flux » et gérer le « stock » des « invisibles », les principales sont :

Des mesures pour arrêter le « flux », relevant plus de l'éducation initiale	Des mesures et des structures pour gérer le « stock », relevant plus des partenaires
L'accompagnement	La prévention spécialisée
La lutte contre le décrochage scolaire	Les Missions locales
Les réseaux d'éducation prioritaire	Le Service public régional de l'orientation
L'alternance	La formation professionnelle tout au long de la vie
La seconde chance...	La VAE...
L'orientation scolaire	Le CPF et le futur CPA
...	Les emplois aidés longue durée
	La POE
	La Garantie jeunes...
Un exemple d'interdépendance : les dispositifs de prévention et de rattrapage de la Région Rhône-Alpes	

Nous avons construit un « Agenda social de la jeunesse » pour classifier les données recueillies, et qui nous a servi d'outil de diagnostic global quantitatif et qualitatif.

### PROPOSITION DE C. CABOCHE D'UN AGENDA SOCIAL DE LA JEUNESSE

**■ Education - Formation**

1. La formation initiale
2. La formation professionnelle
3. La formation supérieure
4. La formation aux nouvelles technologies et à l'anglais (nécessaires à l'emploi)
5. La formation au permis de conduire (souvent indispensable sur un CV)
6. La seconde chance, l'insertion professionnelle, la formation par récurrence
7. L'accompagnement scolaire, les associations de parents, les associations de jeunes, la médiation
8. La culture (accès à toutes les formes de culture)
9. Au sport et aux activités de loisirs (accès facilité à tous les sports et loisirs)

**■ Information - Orientation**

10. Une bibliothèque ou un centre de documentation
11. L'information (pour favoriser l'autonomie) et l'orientation (choisie et éclairée)

**■ Prévention - Insertion**

12. L'insertion (Mission Locales, MGI, plateforme, etc.) et l'accompagnement (pour sécuriser les parcours des plus précaires)
13. La prévention (prévention des risques, permanence d'écoute, etc.), l'urgence et la solidarité

**■ Emploi**

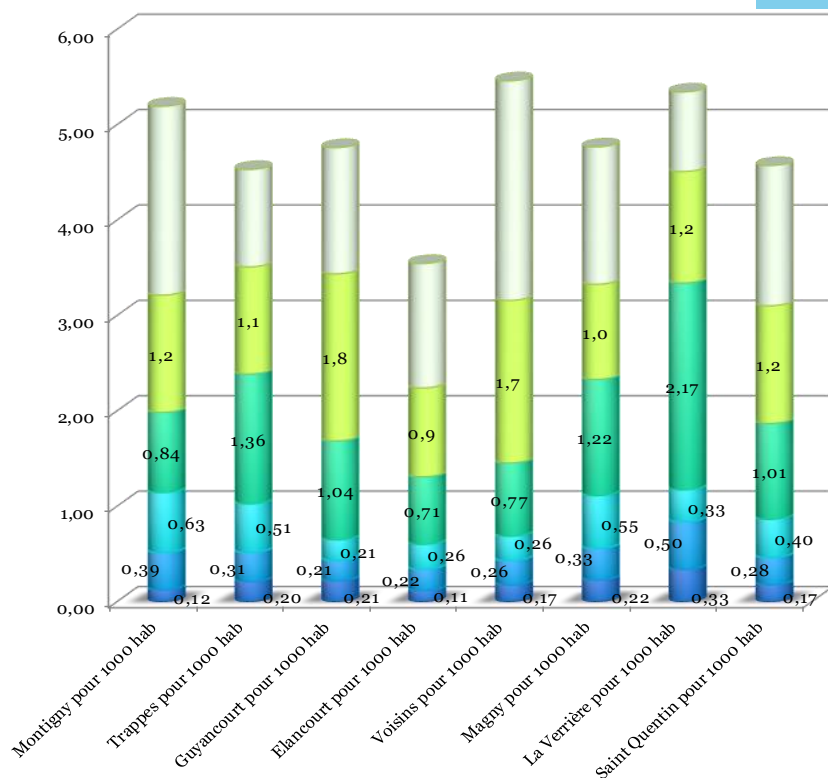
14. L'emploi (aidé, public, privé, ESS, etc.), l'insertion par l'économique, l'aide à la création d'entreprise
15. La mobilité (régionale, nationale, européenne et mondiale)

**■ Vie quotidienne**

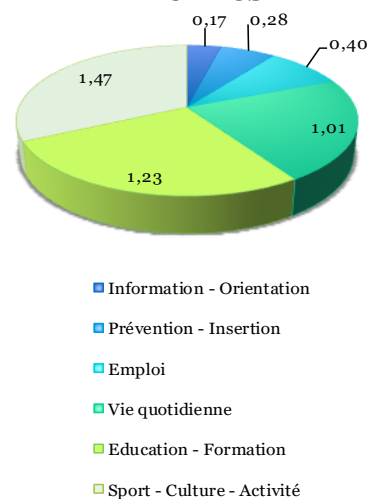
16. Au transport (accès au transport en commun de proximité à des coûts adaptés)
17. Au logement (logement autonome et adapté à la situation)
18. La santé (sécurité sociale, mutuelle et accès aux soins et à la prévention santé)
19. La citoyenneté (journée citoyenne, inscription sur les listes électorales, service volontaire)
20. Au droit (point d'accès au droit)
21. Un espace d'accueil (centre social, maison des jeunes, etc.) pour les familles et les jeunes

Extrait de notre article publié dans Le Francilien n°10 de Défi Métiers : *Les jeunes face à la rareté de l'emploi*





**Données pour 1000 habitants à Saint-Quentin-en-Yvelines**



Claire Bernot-Caboche - Les « invisibles »

## Au niveau de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, 145 000 habitants, 7 communes

L'exemple de Saint-Quentin-en-Yvelines est édifiant puisque cette agglomération possède sur son territoire et à proximité plus de 800 structures et dispositifs jeunes que nous pouvons qualifier de maquis d'offre, avec **un déficit de structures** concernant l'emploi, l'orientation et la formation professionnelle si l'on sort de l'éducation (voir le schéma ci-dessus) ; cette multiplicité provoque une **illisibilité de l'offre** pour les jeunes, leurs familles et souvent les acteurs, nécessitant de penser un guichet unique (physique pour les jeunes et les acteurs, et/ou virtuel). Par contre, nous pouvons affirmer que **l'agglomération est la bonne échelle** pour déployer et coordonner une politique globale de jeunesse au plus près du territoire et du public car les villes ne sont pas en mesure, à elles seules, d'avoir une offre répondant à l'ensemble des besoins des jeunes.

## Au niveau national

Nous constatons, là encore, **un déficit de places** en structures de rattachement, puisque nous comptons 13 500 places en Micro lycée, Epide et E2c pour quelque 200 000 jeunes « invisibles » qui pourraient être concernés entre 15 et 25 ans révolus. Quid des **25-29 ans** ?

## Au niveau européen

Les résultats de notre comparatif européen permettent de dire que les **bons résultats** en matière d'emploi et de nombre de NEET **ne protègent ni de la précarisation des jeunes, ni du risque social**, puisque de nouvelles difficultés émergent au Danemark et en Allemagne. **La France se situe au niveau moyen de l'Europe** concernant une grande partie des indicateurs grâce à **son ingénierie sociale à la pointe** lui servant d'amortisseur social et compensant sa **forte natalité**, frein à la résorption du chômage de masse.

## 4. Penser l'urgence - Construire le futur

### Des questions

- Quelle cohérence et efficacité des politiques publiques de jeunesse ?
- Le modèle politique actuel est-il à la hauteur des enjeux ?

### Des hypothèses de recherche

- Le paradigme politique actuel ne prend, ni en compte les ruptures sociales, ni les jeunes ayant dépassé l'âge légal de la jeunesse fixé à 25 ans révolus

### Une méthode exploratoire

- Une analyse de l'évolution des politiques publiques de jeunesse depuis 2012 au prisme du Conseil interministériel de la jeunesse (CIJ)
- Une modélisation du phénomène de rupture
- La proposition d'un nouveau modèle de société et d'une politique de jeunesse globale, s'intéressant à l'ensemble des problématiques des jeunes de 15 à 29 ans révolus

### Des résultats

Après avoir décrit et compté l'objet, puis inventorié l'offre, nous avons tenté de répondre aux questions : quelles cohérence et efficacité des politiques publiques de jeunesse ? et surtout, le modèle politique actuel est-il à la hauteur des enjeux sociétaux ? Les observations recueillies précédemment nous ont permis de vérifier l'hypothèse que le paradigme politique actuel ne prend, ni en compte les ruptures sociales de l'ensemble de la population des 15-29 ans, ni les jeunes ayant dépassé l'âge légal de la jeunesse fixé à 25 ans révolus ; nous amenant à proposer des solutions inscrites dans l'urgence mais également dans la construction de l'avenir. Nos propositions ne sont que le relief de nos observations en creux. Nous avons fait le choix de nous appuyer sur les inflexions dans les politiques publiques de « jeunesse » depuis 2012, marquant le début de notre recherche, et sur les bilans contrastés des trois premiers Conseils Interministériel de la Jeunesse dans le cadre de la « **Priorité jeunesse** », objets d'analyses précises pour faire apparaître les manques, nous permettant aussi d'améliorer la modélisation du phénomène de rupture dans le statut des jeunes, pour terminer par la proposition d'un changement de paradigme politique.

Nos résultats nous permettent d'insister sur la nécessité de **proposer une politique publique de jeunesse globale et nationale** pour sortir des politiques sectorielles pas assez efficaces devant la diversification des publics touchés par l'invisibilité, avec la nécessité de **prolonger l'âge légal de la jeunesse jusqu'à 29 ans révolus** pour sortir de l'abandon de cette catégorie de jeunes. De la nécessité d'une **méthode** en partant d'un **diagnostic partagé et global, organisant les partenariats** pour mieux gérer les transmissions de dossiers et la péréquation pour veiller à l'égalité des territoires et à son maillage. Cette **politique nationale** de jeunesse serait inscrite dans la **politique européenne** parce que tous les pays sont touchés par ce fléau, déclinée et coordonnée **en région** et enfin animée en **agglomération**. Aujourd'hui les politiques européennes et nationales proposent cette déclinaison, mais les politiques régionales et territoriales sont trop souvent sectorielles, et nombreuses ne sont pas coordonnées ou animées au plus près du terrain et donc des bénéficiaires. De plus, il faudrait conclure les débats sur la création d'un **guichet unique** (quand il n'existe pas) dans chaque agglomération, car il y a nécessité à pallier à l'illisibilité du maquis de l'offre, à éviter les déserts, les recouvrements et la mise en concurrence des nombreuses structures.

Et puis nos travaux montrent que la « **voie royale** » qui consiste en un bon parcours d'éducation, suivi d'une bonne formation, menant à un bon emploi sans rupture, ne concerne plus que 73% des jeunes. C'est pourquoi nous proposons de réfléchir à un nouveau paradigme politique que nous avons nommé le « **Capital jeunesse** » inscrit dans un « **Capital sociétal** », où le triptyque se transformerait en quadriptyque, les ruptures y seraient admises et même valorisées : « éducation, formation, emploi, vie personnelle et citoyenne » permettant des allers-retours tout en gardant un statut et une dignité, permettant de **sortir du coût social de la jeunesse** dénoncé par l'INJEP – qui se montait à près de 25 milliards d'euros en 2011, représentant 1,2 % du PIB.

Pour étayer ce nouveau modèle de société, il est important de se saisir du phénomène de rupture dans le statut des jeunes et de lui donner du contenu. Sa valorisation passe par une organisation des **temps libres** et des **temps citoyens**. Nous pourrions y voir notamment un **Service civique universel et obligatoire** favorisant la mixité sociale et servant de rite de passage de l'éducation à l'exercice de sa citoyenneté ; une **offre d'activités culturelles et sportives** accessibles à tous et indispensable ainsi que la reconstruction du **lien intergénérationnel**, vers une confiance réciproque, les seniors pourraient être mobilisés sur de nombreuses actions, dont le Service civique, la Réserve citoyenne...

Les ruptures étant admises, il convient de **sécuriser les parcours** pour ne plus perdre de jeunes avec notamment la mise en place d'un **revenu universel d'insertion** pour éviter d'installer durablement l'invisibilité ; avec la mise en œuvre rapide **du compte personnel d'activité (CPA)** permettant, tout au long de la vie active, d'attacher réellement les droits aux individus et non au statut, assorti d'une carte « Vitae » d'activité qui pourrait être remise dès le premier stage de 3<sup>e</sup> à 15 ans, par la Mission locale, créant ainsi un pont entre la formation initiale et l'insertion dans la vie active, favorisant l'accès aux informations de tous les jeunes sur leurs droits, et facilitant leur prise d'autonomie ; et enfin il y a nécessité d'être particulièrement vigilant à ce que les trois conditions indispensables à une bonne insertion dans l'emploi soient remplies pour tou(te)s, au-delà de la formation de base indispensable, à savoir l'obtention du **permis de conduire** et la maîtrise de l'**anglais**, pour favoriser la mobilité, et celle des **nouvelles technologies** pour ne pas être éliminé des évolutions de l'emploi. Le temps du Service civique pourrait être utilisé pour acquérir les bases ou les consolider pour ceux et celles qui en ont besoin.

Les interstices du quadriptyque du « **capital jeunesse** » obligent à **penser la protection** des jeunes dans la société en mutation permanente, et particulièrement d'**élargir la prévention** pour sortir de l'urgence, la prévention spécialisée n'étant plus adaptée à l'ensemble des publics concernés pour aller à la rencontre de tous les « invisibles », sur tous les terrains – ou les amener aux acteurs par une bonne information ; il conviendrait aussi de protéger les jeunes mineurs jusqu'à leur majorité en repoussant l'âge de l'**école obligatoire jusqu'à 18 ans** quel que soit le parcours, parce qu'il n'y a pas d'emploi avant, et que la rue n'est pas un statut, sortant ainsi de l'hypocrisie non assumée des acteurs ; et enfin de créer un grand **Service public « Prévention, Insertion – sociale et dans l'emploi – et Accompagnement** tout au long de la vie » obligeant les nombreux partenaires à se connaître et à travailler tous ensemble pour organiser les passations de dossiers et offrir en toute circonstance, quelle que soit la situation des jeunes et des actifs, un service public unique de référence.

## **Conclusion - L'urgence d'agir**

Nous avons choisi un sujet complexe, dans une période extrêmement tendue sur le plan social. C'est pourquoi, l'une des difficultés majeures de ce travail, a été la nécessité d'intégrer l'actualité en permanence, puisque les jeunes en décrochage y étaient au cœur, faisant de leurs problématiques et des politiques publiques mises en œuvre, une matière mouvante, en constante évolution. Mais nous avons également été freinée par des difficultés d'ordre plus technique, liées à la complexité des dispositifs et du recueil de statistiques. En effet, entreprendre de compter un objet qualifié d'invisible n'était pas chose aisée, le défi était de taille, trouver un statisticien pour la partie technique, et repérer des données homogènes et pertinentes, sachant que nous avons renoncé à travailler sur les données produites par les agences ministérielles, trop cloisonnées. Ensuite nous avons tâonné pour définir une méthode adaptée à la production de nos chiffres sur les « invisibles » sans statuts. Une autre difficulté a consisté à se repérer dans le maquis de l'offre publique et à déterminer ce qui relevait du flux et ce qui relevait du stock des « invisibles », la frontière étant ténue et les acteurs revendiquant les prérogatives d'autres partenaires. L'exemple des Missions locales, dont la spécificité est l'accompagnement global, proposé depuis peu par les Pôles emploi, en est l'illustration, produisant de l'illisibilité sur le qui fait quoi, pour qui et avec quels moyens.

Nous pouvons considérer que nos résultats apportent une nouvelle vision des difficultés d'insertion des jeunes « invisibles ». Nos hypothèses de départ sont largement confirmées, voire dépassées, puisque nous comptons 3 millions – en fourchette basse et 4 en fourchette haute – de jeunes en danger et non 2 millions comme nous l'avions imaginé. Devant ces résultats, nous pouvons affirmer qu'une société qui produit tant d'« invisibles » parmi les jeunes est en danger, voire inadaptée à sa jeunesse dont un pan entier est abandonné, et particulièrement les 25-29 ans, quid de leur avenir ? Cependant la France n'est pas sans recours, elle propose une offre foisonnante de dispositifs et structures d'accueil spécifique, sauf qu'ils sont sous-dimensionnés, illisibles et mal coordonnés. Ce n'est pas irréversible, des améliorations sont possibles si l'on regarde la globalité du problème. Nous avons fait un certain nombre de propositions qui pourraient améliorer la situation, nous les portons au débat. Ce travail d'explication du phénomène de l'invisibilité des jeunes nous éclaire sur leurs difficultés d'insertion, dont nous n'imaginions pas l'ampleur au début de notre recherche. Bien évidemment, nous ne prétendons pas avoir fait totalement le tour du problème sur ce phénomène extrêmement complexe, mais il nous semble que les matériaux que nous avons recueillis dans leur diversité, et les analyses que nous avons tentées peuvent contribuer à renouveler, au moins partiellement, les regards sur une question de société essentielle aujourd'hui.

En effet, Des questions se posent, faut-il conscientiser la population, les élus et les acteurs, ce qui nécessiterait de penser un discours à la jeunesse pour donner aux jeunes l'envie de bâtir leur projet de vie et de participer à la construction d'une société bienveillante et plus accueillante ? Mais attention à ne pas décevoir ce public fragilisé par son invisibilité, la politique nécessite du temps long, et les jeunes concernés ainsi que leurs familles sont impatients de trouver des solutions pour retrouver une vie « normale », un travail, une formation, un logement indépendant... Cela nécessite de se doter d'un agenda à court, moyen et long terme pour pallier aux alternances politiques. Nous avons imaginé, depuis notre soutenance, la création d'un numéro d'urgence « invisible » pour orienter les jeunes sans statut issus des milieu diffus – hors ZUS – vers des structures d'accompagnement, où la Réserve citoyenne et les jeunes en Service civique et les seniors pourraient être associés.

### **Quelles perspectives pour nos travaux de recherche<sup>1</sup>. sur l'invisibilité des jeunes ?**

Il nous reste à ouvrir des perspectives scientifiques parce que notre recherche n'est qu'une étape dans une recherche longue et compliquée, nécessitant d'être prolongée. Il nous semblerait pertinent de travailler sur ce que l'on pourrait nommer « la clause du jeune européen le plus favorisé », d'affiner et d'actualiser nos statistiques pour qu'elles puissent devenir un outil de diagnostic national, voire européen, plus fin que la mesure des NEET, et enfin développer l'agenda social de la jeunesse comme outil de diagnostic partagé et global des territoires.

En conclusion, nous tenons à rappeler que ce sujet est toujours éminemment d'actualité puisqu'au niveau mondial les Etats se préoccupent de cette question qui risque d'être au cœur des débats dans les prochaines années. En France, le chômage des jeunes est toujours préoccupant, leur précarisation est accrue lors de leur entrée dans la vie – avec notamment l'utilisation massive des emplois de plus en plus précaires dans le privé voire dans le public, et enfin le cycle des mutations technologiques diminue, rendant compliquée l'organisation de la formation professionnelle. Pour ces différentes raisons, nous risquons de voir les problèmes s'accroître dans les années à venir pour tous les jeunes, d'autant plus, que si nous ne réglons pas le problème des 25-29 ans, leur stock d'« invisibles » pourrait repousser l'âge d'entrée effective dans la vie d'adulte indépendant au-delà des 29 ans révolus.

---

<sup>1</sup> Recherche augmentée des résultats de la thèse soutenue le 23 mai 2016 à Lyon 2, devant un jury composé de : **Denis Adam**, Maître de conférences associé à l'Université de la Sorbonne (Paris 13) ; **Véronique Bordes**, Maître de conférences HDR à l'Université Jean Jaurès (Toulouse 2) ; **Jean-Paul Delahaye**, Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale ; **François Dubet**, Professeur des Universités émérite à l'Université Victor Segalen (Bordeaux 2) ; **Philippe Meirieu**, Professeur des Universités émérite à l'Université Lumière (Lyon 2), Directeur de thèse ; **Jean Claude Régnier**, Professeur des Universités à l'Université Lumière (Lyon 2)